Tandis que le moine Bulloch prononçait ces paroles, un grand pingouin à la peau blanche, au poil roux, descendait dans la vallée, un tronc d'arbre sur l'épaule. S'approchant d'un petit pingouin, tout brûlé du soleil, qui arrosait ses laitues, il lui cria:

—Ton champ est à moi!

Et, ayant prononcé cette parole puissante, il abattit sa massue sur la tête du petit pingouin, qui tomba mort sur la terre cultivée par ses mains.

À ce spectacle, le saint homme Maël frémit de tout son corps et versa des larmes abondantes.

Et d'une voix étouffée par l'horreur et la crainte, il adressa au ciel cette prière:

—Mon Dieu, mon Seigneur, ô toi qui reçus les sacrifices du jeune Abel, toi qui maudis Caïn, venge, Seigneur, cet innocent pingouin, immolé sur son champ, et fais sentir au meurtrier le poids de ton bras. Est-il crime plus odieux, est-il plus grave offense à ta justice, ô Seigneur, que ce meurtre et ce vol?

—Prenez garde, mon père, dit Bulloch avec douceur, que ce que vous appelez le meurtre et le vol est en effet la guerre et la conquête, fondements sacrés des empires et sources de toutes les vertus et de toutes les grandeurs humaines. Considérez surtout qu'en blâmant le grand pingouin, vous attaquez la propriété dans son origine et son principe. Je n'aurai pas de peine à vous le démontrer. Cultiver la terre est une chose, posséder la terre en est une autre. Et ces deux choses ne doivent pas être confondues. En matière de propriété, le droit du premier occupant est incertain et mal assis. Le droit de conquête, au contraire, repose sur des fondements solides. Il est le seul respectable parce qu'il est le seul qui se fasse respecter. La propriété a pour unique et glorieuse origine la force. Elle naît et se conserve par la force. En cela elle est auguste et ne cède qu'à une force plus grande. C'est pourquoi il est juste de dire que quiconque possède est noble. Et ce grand homme roux, en assommant un laboureur pour lui prendre son champ, vient de fonder à l'instant une très noble maison sur cette terre. Je veux l'en féliciter.

Ayant ainsi parlé, Bulloch s'approcha du grand pingouin qui, debout au bord du sillon ensanglanté, s'appuyait sur sa massue.

Et s'étant incliné jusqu'à terre:

—Seigneur Greatauk, prince très redouté, lui dit-il, je viens vous rendre hommage, comme au fondateur d'une puissance légitime et d'une richesse héréditaire. Enfoui dans votre champ, le crâne du vil pingouin que vous avez abattu attestera à jamais les droits sacrés de votre postérité sur cette terre anoblie par vous. Heureux vos fils et les fils de vos fils! Ils seront Greatauk ducs du Skull, et ils domineront sur l'île d'Alca.

Puis, élevant la voix, et se tournant vers le saint vieillard Maël:

—Mon père, bénissez Greatauk. Car toute puissance vient de Dieu.

Maël restait immobile et muet, les yeux levés vers le ciel: il éprouvait une incertitude douloureuse à juger la doctrine du moine Bulloch. C'est pourtant cette doctrine qui devait prévaloir aux époques de haute civilisation. Bulloch peut être considéré comme le créateur du droit civil en Pingouinie.